

N/REF : 20/08/2025 14H27 C:000039 I:02395
V/REF : AC/C26144
V/Email reçu le Mercredi 20/08/2025 à 14H27

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HCT
IMMEUBLE : HAUTES CHALAIS -HCT
29, SQUARE DES HAUTES CHALAIS
. 35200 RENNES

Rennes, le 29 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-001
LOCALISATION : ALLEE 29 CHALAIS - LOGEMENT VACCANT
LOGEMENT N° 008416, PORTE N°58, 5° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : DIAG ELEC T4 CONSUEL (ELE057)
Donneur d'ordre : Mme M LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 08/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES PRISES, INTERRUPTEURS ET POINTS LUMINEUX
CONSTAT : 9 PRISES SANS TERRE, 2 INTERRUPTEURS ARRACHÉS, BOUTON SONNETTE
ARRACHÉ, CÂBLE ANTENNE MAL FIXÉ
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION GÉNÉRALE DE COMMANDE ET DE PROTECTION
CONSTAT : PRÉSENT ET ACCESSIBLE
CONTRÔLE DU TABLEAU ÉLECTRIQUE
CONSTAT : RAS
CONTRÔLE DES DIFFÉRENTIELS 30 MA ET PROTECTION CONTRE SURINTENSITÉS
CONSTAT : PRÉSENT ET DISJONTEUR ADAPTÉ SUR CHAQUE CIRCUIT
CONTRÔLE NORME ÉLECTRIQUE DANS LA SALLE DE BAIN
CONTRÔLE DE LA LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE
CONSTAT : PRÉSENTE
LOGEMENT NÉCESSITANT DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ
CERTIFICATION CONSUEL
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT057-Attest.diagn.locat.T4 yc déliv.	1	150,00	150,00
	TOTAL H.T.			150,00
	T.V.A. a 10,00%			15,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			165,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.